

# Module n°1 : Evaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire [ANAXIS - Présentiel]

## Contexte

---

La prévention du suicide est un axe prioritaire de la politique de santé publique du Ministère de la santé et de la prévention. Intégrée à la Feuille de route santé mentale et psychiatrie du 28 juin 2018, la Stratégie Nationale de Prévention du Suicide (SNPS) a comme objectif la mise en oeuvre de façon coordonnée, synergique et territorialisée d'un ensemble d'actions intégrées. Il s'agit de structurer le repérage des personnes à risque pour leur proposer le plus précocement possible des solutions adaptées et, si nécessaire, un accompagnement vers le soin. Dans ce contexte, cette action cible la formation de personnes ressources pour l'orientation et l'évaluation des personnes repérées comme étant à risque suicidaire.

## Objectifs

---

- Appréhender les multiples dimensions du suicide afin de déterminer un socle commun de connaissance
- Identifier la nature des déterminants de la crise suicidaire et repérer les facteurs déclenchants d'un passage à l'acte
- Appréhender la prévention du risque suicidaire chez un patient/résident et la gestion d'un passage à l'acte
- Orienter le patient vers les ressources adaptées en inscrivant sa pratique dans un travail en réseau sur son territoire

## Renseignements complémentaires

---

### Pour plus d'informations :

- Margaux CAPELLO - 04.91.17.71.33 - m.capello@anhf.fr

#### Public

**Professionnels de santé, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés**

**Professionnels de santé, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, disposant d'une expérience en prévention du suicide**

#### Exercice

**2025**

#### Code de formation

**1.05**

**Nature**

**AFN**

**Organisé par**

**ANAXIS SANTE / INFOR SANTE**

**Durée**

**14 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**